



# LA COMÉDIE FRANÇAISE

Programmé le 1 juin @ 8h15 - 12h00

---

**COMPLET**

La Comédie-Française est fondée par ordonnance royale de Louis XIV le 21 octobre 1680 pour fusionner les deux seules troupes françaises parisiennes de l'époque, la troupe de l'hôtel Guénégaud (troupe de Molière, dirigée par La Grange) et celle de l'hôtel de Bourgogne.

Le 3 septembre 1793, pendant la Révolution, la Comédie-Française est fermée par ordre du Comité de salut public, et les comédiens sont emprisonnés.

En 1812, l'empereur Napoléon Ier, en pleine campagne de Russie, décide de réorganiser la Comédie-Française en signant le 15 octobre, le décret dit « de Moscou » qui comporte 87 articles, et qui reste, à peu de chose près, le statut encore en vigueur aujourd'hui.

**Prix de la sortie :** 16 €

**Rendez-vous :** RER Sucy Bonneuil 8H15 (Ligne A changement à Châtelet-les Halles puis ligne 1 descendre à Palais Royal ou sur place 9H15 place Colette.

**Nombre de places :** 25 personnes

**Responsables :** Michel Deforges et Jean-Pierre Dautreppe

**Inscriptions :** le **jeudi 2 mai à partir de 10H par SMS** au 06 06 43 43 60 et dépôt de **chèque sous 8 jours** au bureau SLA lors de la permanence du mardi ou à la MDA boîtes aux lettres en entrant à droite.